École Notre-Dame-de-la-Garde

Conseil d'établissement

Convention à la séance ordinaire du 10 mai 2023 à l'école Notre-Dame-de-la-Garde de 19 h à 21 h

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Poste	Noms	Groupes représentés				
1- 2- 3- 4- 5- 6- 7-	M. Charles Moisan M. Sebastian Cogan Mme Karine Laberge Mme Christine Lebrun Mme Carinne MacLean Mme Reine Joanis Mme Danika Rozon	Représentant des parents Représentant des parents Représentante des parents Représentante des parents Enseignante de 2 ^e année Enseignante de 5 ^e année Technicienne en service de garde				
Est également présente à la table du conseil :						
1- 2-	Mme Jenny Thibault Mme Manon Lalonde	Directrice de l'école Secrétaire				
A prévenu de son al	osence au conseil :					
8- 9- 10-	Mme Mélanie Chartand Mme Geneviève Emond Mme Karina De La Pena	Enseignante de 3 ^e année Parent substitut Parent substitut				

1- Présence et quorum (art. 61, 63 et 42) : 19 h 05

M. Charles Moisan ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. La liste des présences sera annexée au procès-verbal (#1) de la présente réunion.

2- Questions du public :

S/O

3- Adoption de l'ordre du jour :

025-CE-10-05-047

CONSIDÉRANT que ce p

que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER

l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 10 mai 2023 du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Une copie sera annexée au procès-verbal (#2) de la présence réunion.

Ordre du jour du 10 mai 2023

No	Minutes	Sujet	Objet
1-	30 sec.	Présences et quorum	Constat
2-	10-15 min. au besoin	Questions du public	Information
3-	2 à 5 min.	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	2 à 5 min.	Adoption du procès-verbal du 12 avril 2023	Adoption
5-	5 à 10 min.	Suivis au procès-verbal du 12 avril 2023	Information
6-	± 60 min.	Les Rapports et la Reddition de comptes :	
		a) Information du représentant du CA	
		 b) Informations du représentant du comité de parents 	
		c) Informations de l'OPP	Information
		d) Informations du personnel enseignant	
		e) Informations du service de garde	
		f) Rapport de la direction	

No	Minutes	Sujet	Objet
7-	± 45 min.	Travaux du conseil : a) Activités éducatives (art. 87) b) Fournitures scolaires (art. 77.1) c) Cahiers d'exercices (art.77.1) d) Principes d'encadrement du coût du matériel didactique non couvert par le droit à la gratuité (art. 77.1) e) Nomination des lauréats pour la Semaine nationale	Approbation Approbation Approbation Établir
8-	± 15 min.	de l'engagement parental Affaires nouvelles :	Formation
		a) Formation obligatoire (lettre direction générale)	
9-	2 min.	Questions diverses	Information
10-	2 min.	Levée de la séance	Adoption

4- Adoption du procès-verbal du 12 avril 2023 :

025-CE-10-05-048

PRÉAMBULE:

Chaque membre ayant en main une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT

que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Danika Rozon, il est résolu à l'unanimité;

DE DISPENSER

la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance

ordinaire du 12 avril 2023;

D'ADOPTER

tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2023. Une copie sera annexée au procès-verbal (#3) de la présente réunion.

5- Suivis au procès-verbal du 12 avril 2023 :

Aucun suivi n'est apporté.

6- Les Rapports et la Reddition de comptes :

a) Information du représentant du CA :

M. Moisan nous informe qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier conseil d'établissement du 12 avril.

b) <u>Informations du représentant du comité de parents :</u>

Mme Lebrun fait un suivi de la rencontre du comité de parents tenue le 18 avril dernier.

- Trois postes sont disponibles au Conseil d'administration pour aller en élections.
- Elle explique qu'il faut être membre du Comité de parents de l'année courante pour pouvoir aller en élections comme membre au CA (mandat de trois ans) avec une entrée en fonction le 1^{er} juillet.
- Le travail de compostage fait dans les écoles est souligné.
- Les membres ont rempli le questionnaire pour le PEVR. Il y a eu quelques recommandations.
- Le nom des nouvelles écoles secondaires a été annoncé.
- Certaines écoles ont subi des bris de service le midi au service de garde en raison du manque de personnel. Les enfants vont manger à la maison.

c) <u>Informations de l'OPP</u>:

Mme Thibault explique que nous allons clore l'année en beauté le 22 juin avec une fête familiale. Les détails restent à venir.

d) Informations du personnel enseignant :

Quelques nouvelles de nos classes :

Maternelle : Thème des dinosaures : Cahier des dinosaures : Chaque jour, nous apprenons les caractéristiques d'un dinosaure différent. Expérience : Volcan

- 1^{re} : Les élèves ont écrit leur récit en trois temps (début/milieu/fin) inspiré des livres *Monsieur Madame*. Ils ont illustré leur histoire et fabriqué un livre (affiché dans le corridor).
- 2°: Thème des dinosaures : Lecture de textes informatifs dans le but de créer une affiche qui sera présentée aux élèves de maternelle.
- 3^e : Première participation au Défi apprenti génie : Ils ont adoré leur première compétition. Nous avons aussi transplanté nos petits plants de tomates dans un plus grand pot et nous avons observé leur croissance à chaque semaine.

4°: Défi apprenti génie : Construction d'une catapulte. Culture religieuse : Comprendre d'où viennent nos/les traditions (St-Patrick, Pâques, Ramadan, etc.).

5°: Le texte d'opinion est à l'honneur. En écriture, les élèves ont la chance d'exprimer leur point de vue sur un sujet de leur choix. Ils ont aussi complété une courte entrevue sur les risques et la sécurité dans un milieu de travail (COSP et Kinga).

6°: Au mois de mai, les élèves organisent un casino mathématique pour travailler les probabilités. Ils travaillent aussi sur des textes pour l'album des finissants.

Éducation physique : C'est le mois de l'activité physique ! Les élèves et leurs enseignantes prennent le temps d'aller bouger avec leur bingo actif et participeront au tournoi de ballon chasseur la semaine prochaine. Bravo à tous!

e) Informations du service de garde:

Mme Rozon explique qu'elle a participé à une formation du service de garde. Les tarifs de la régie interne seront révisés.

Le tarif maximum pour une journée est 8,95 \$. Elle présentera la régie interne à la prochaine rencontre du CÉ.

f) Rapport de la direction :

Mme Thibault énumère les activités et événements qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre :

- Dîners pizza : profit 4887,29 \$ jusqu'à maintenant
- Défi apprenti génie
- Les épreuves du ministère pour les élèves de 4^e et 6^e année s'en viennent à grands pas.
- Prendre un bon départ : Accueil des futurs élèves de maternelle le 8 juin
- Rencontre sur TEAMS le 1^{er} juin à 18 h 30 avec les nouveaux parents
- Sortie à l'Écomuseum
- Vaccination des élèves de 4^e année le 4 mai
- Visite de l'équipe du Chêne-Bleu pour le passage primaire secondaire pour les élèves de 6^e année
- Les rencontres de parents et l'assemblée générale auront lieu le 7 septembre 2023. L'assemblée générale se tiendra à 18 h 15. Les rencontres de parents débuteront à 17 h 30 pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année et à 19 h, pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année.

025-CE-10-05-049

- Le hockey cosom a été offert aux élèves par l'enseignante d'éducation physique et fut très apprécié.
- La journée multiculturelle a été soulignée par l'enseignante d'anglais. Certains élèves se sont costumés avec des vêtements traditionnels.

7- Travaux du conseil

025-CE-10-05-050

a) Activités éducatives (art. 87)

Mme Thibault propose un pique-nique pour la fin d'année où un dessert glacé sera offert aux élèves et leur famille. Pour le triathlon du 14 juin, nous ferons appel à *Sportstats* pour louer des puces pour faciliter la gestion de l'activité. Un camion sera nécessaire pour ramener les vélos à notre école en fin de journée. L'aide de nombreux bénévoles contribuera au succès de l'activité, etc. D'autres détails suivront.

Proposé par Mme Christine Lebrun, il est résolu à l'unanimité d'approuver le pique-nique de fin d'année.

Une copie sera annexée au procès-verbal (#4) de la présente réunion.

b) Fournitures scolaires (art. 77.1)

Mme Thibault présente les fournitures scolaires pour l'année 2023-2024. Les enseignantes ont révisé les listes afin de réduire les besoins au minimum.

Proposé par M. Sebastian Cogan, il est résolu à l'unanimité d'approuver les fournitures scolaires pour 2023-2024.

Une copie sera annexée au procès-verbal (#5) de la présente réunion.

c) Cahiers d'exercices (art. 77.1)

Mme Thibault présente les cahiers d'exercices pour l'année 2023-2024. On remarque une baisse du coût de la facture à tous les niveaux.

Les cahiers de musique et d'anglais ne feront pas partie des listes car c'est trop contraignant pour les enseignantes qui arriveront en poste en août prochain.

Mme Thibault explique que le pourcentage des tâches de nos enseignantes spécialistes a été bonifié dans d'autres écoles ce qui implique qu'elles auront l'opportunité de choisir une autre école.

Les parents doivent être libres de choisir s'ils veulent les achats regroupés. Nous favorisons ces achats pour les élèves du 1^{er} cycle.

Proposé par Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité d'approuver les cahiers d'exercices pour 2023-2024.

Une copie sera annexée au procès-verbal (#6) de la présente réunion.

d) <u>Principes d'encadrement du coût du matériel didactique non couvert par le droit à la gratuité (art. 77.1)</u>

Mme Thibault présente le tableau des principes d'encadrement à l'écran.

- Le taux minimal d'utilisation des cahiers d'exercices est fixé à 70 % pour notre école. Les parents acceptent de maintenir ce taux.
- Dans l'ensemble, les cahiers d'exercices seront complétés à plus de 85% en fin d'année.
- Aucune marque de matériel ne doit être suggérée.

Proposé par Mme Christine Lebrun, il est résolu à l'unanimité de maintenir le taux minimal à 70% l'utilisation des cahiers d'exercices et les achats regroupés pour le 1^{er} cycle pour 2023-2024.

Proposé par M. Sebastian Cogan, il est résolu à l'unanimité d'établir, tels que déposés, les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève, dessine ou découpe qui sont en vigueur à notre l'école pour l'année 2023-2024.

Proposé par Mme Danika Rozon, il est résolu à l'unanimité d'approuver, telles que déposées, les listes des fournitures scolaires de notre école pour l'année scolaire 2023-2024.

Une copie sera annexée au procès-verbal (#7) de la présente réunion.

e) Nomination des lauréats pour la Semaine nationale de l'engagement parental

M. Moisan explique qu'il a reçu la confirmation de notre participation. Il reste à nominer les personnes. C'est le même processus que l'an passé. La Fédération des comités de parents fera parvenir les certificats.

Les noms de Mmes Georgica Radeanu, Mélanie Ferland, Mélanie Fleury et Karine Laberge sont retenus. Mme Lebrun va envoyer les quatre noms à la Fédération.

8- Affaires nouvelles

a) Formation obligatoire (lettre de la direction générale)

Mme Thibault explique que les membres doivent répondre au sondage chaque année mais que la formation est donnée qu'une seule fois.

9- Questions diverses

S/O

10- Levée de l'assemblée : 21 h 15

025-CE-10-05-051

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Danika Rozon et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

025-CE-10-05-052

Adopté le 14 juin 2023 par la résolution #025-CE-10-05-052

manon lalonde

Secrétaire

Président

16/06/2023 Date

ltem à l'ordre du jour	# de l'annexe	Sujet de l'annexe
1	1	Liste des présences à la séance du 10 mai 2023
3	2	Adoption de l'ordre du jour
4	3	Adoption du procès-verbal du 12 avril 2023
7-a)	4	Activités éducatives (art. 87)
7-b)	5	Fournitures scolaires (art 77.1)
7-c)	6	Cahiers d'exercices (art. 77.1)
7-d)	7	Principes d'encadrement du coût du matériel didactique non couvert par le droit à la gratuité (art. 77.1)

7-e)	8	Nomination des lauréats pour la Semaine nationale de l'engagement parental
8-a)	9	Formation obligatoire (lettre direction générale)

*